



**PIRLS 2021 - INFORMATION RELATIVE
AU TRAITEMENT DES DONNÉES À
CARACTÈRE PERSONNEL (RGPD)**

Les données à caractère personnel récoltées et traitées dans le cadre de l'enquête PIRLS 2021 (Données contextuelles propres aux apprentissages de votre enfant et au milieu familial) seront enregistrées dans un fichier informatisé par le Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement de l'Université de Liège à la seule fin de réaliser l'enquête PIRLS 2021.

Le Responsable du traitement des données à caractère personnel est l'Université de Liège dont le siège social se situe Place du 20-Août, 7 à 4000 Liège. L'Université de Liège est une institution publique qui possède une double personnalité juridique : elle agit, d'une part, en tant que Communauté française de Belgique (dont elle est un organe déconcentré) (0807.970.507) et, d'autre part, en qualité d'établissement public déconcentré et autonome, appelé « le Patrimoine de l'Université de Liège » (0325.777.171). Elle est dûment représentée par Monsieur P. Wolper, Recteur.

Les résultats à l'enquête PIRLS sont nécessaires à la mission de pilotage du système éducatif dont est investie la Communauté française. Le traitement de ces données repose sur la mission d'intérêt public (art. 6-1, e. du RGPD) reconnue par le décret du 27 mars 2002 relatif au pilotage du système éducatif de la Communauté française et plus particulièrement l'article 3, 1° et 6°. Cette mission est également développée dans l'Avis n°3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence adopté par le Gouvernement le 22 mars 2017. La Communauté française a confié la réalisation de cette mission à l'Université de Liège par voie d'arrêtés gouvernemental (Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 septembre 2020).

Ces données seront conservées cinq ans à partir de la date de démarrage de l'enquête et ne seront pas transmises à des tiers. Elles seront pseudonymisées dès leur récolte.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), vous pouvez exercer vos droits relatifs à ces données à caractère personnel (droit d'accès, de rectification, à la limitation, d'opposition et d'opposition contre une décision individuelle automatisée (profilage)) en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'ULiège (dpo@uliege.be – Monsieur le Délégué à la Protection des Données, Bât. B9 Cellule « GDPR », Quartier Village 3, Boulevard de Colonster 2, 4000 Liège, Belgique). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (https://www.autoriteprotectiondonnees.be, contact@apd-gba.be).

**TU ES CURIEUX DE VOIR À QUOI PIRLS
RESSEMBLE ET FAIRE UN PETIT ESSAI ?**

Va sur le site enseignement.be ou
sur celui de l'Université de Liège

<https://events.uliege.be/pirls-fwb>



Contact :

Centre responsable du projet pour la FWB
Service d'Analyse des Systèmes et des Pratiques d'Enseignement (aSPe)
ULiège
Quartier Agora,
Place des Orateurs, 2 - Bât. B32
4000 Liège
04/366 94 62 ou 04/366 92 04



**TU VAS PARTICIPER À L'ÉTUDE
PIRLS 2021**

**VOICI QUELQUES
INFORMATIONS UTILES
POUR T'Y PRÉPARER**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE





TU PARTICIPES À L'ÉTUDE PIRLS 2021. VOICI QUELQUES INFORMATIONS BONNES À SAVOIR.

C'est quoi PIRLS ?

C'est une enquête très connue, on en parle beaucoup dans les médias et sur les réseaux sociaux.

PIRLS mesure comment les élèves de 4^e primaire peuvent lire différentes sortes de textes.

De nombreux pays y participent (environ 70 en 2021), ce qui permet de comparer leurs résultats.



Que vas-tu devoir faire ?

Tous les élèves participant à PIRLS de ta classe et dans le pays passent le test pendant la même période, et de la même façon.

Il y a deux parties : un test de deux fois quarante minutes et un questionnaire d'une petite demi-heure pour comprendre un peu qui tu es (Aimes-tu lire ? Te sens-tu bien dans ton école ?...). Des pauses sont prévues.

Chaque test de lecture contient deux textes, chacun accompagné de différentes sortes de questions.

Dans le test de lecture, il y a des questions où tu dois écrire ta réponse, et des questions où tu dois faire un choix parmi plusieurs réponses proposées. Pour ce type de questions, même si tu ne connais pas directement la réponse, tu peux parfois la deviner en éliminant les réponses qui te paraissent mauvaises.

Tu trouveras peut-être certaines questions difficiles, c'est normal ; ne te décourage pas, essaie d'aller jusqu'au bout du test et de répondre à un maximum de questions.

Tu resteras assis à ta place habituelle dans ta classe habituelle pour faire le test. Mais ne t'étonne pas si ton voisin ou ta voisine n'a pas le même test que toi, c'est voulu.

Un questionnaire est également adressé aux enseignants de 4^e primaire et à la direction de ton école, ainsi qu'à tes parents.



À qui sont transmis les résultats ?

Tes résultats sont confidentiels ; ils ne sont communiqués à personne de ton école ou de ton entourage.

Ils ne comptent pas pour le bulletin.

À quoi cela sert-il que tu fasses du mieux que tu peux dans PIRLS si cela ne compte pas pour des points ?

PIRLS est un peu le baromètre de notre enseignement. Il permet de mesurer le « niveau » des élèves en lecture, leurs forces et leurs faiblesses.

C'est un tableau de bord très utile pour les politiques d'enseignement, la Ministre de l'éducation et les autres responsables pour mieux connaître le niveau des élèves et si nécessaire, prendre des mesures pour le faire évoluer positivement.

C'est donc important que tu fasses vraiment de ton mieux pour que le tableau de bord montre ce dont les élèves sont capables.

Nous espérons que tu perçois bien l'intérêt et l'importance de ta participation à PIRLS et d'avance, nous t'en remercions.

CES INFORMATIONS SONT PLUTÔT DESTINÉES À TES PARENTS

Comment sont choisis les écoles et les élèves qui participent ?

PIRLS n'est pas passé par tous les élèves de 4^e primaire de Belgique, ce n'est pas nécessaire : un échantillon suffit, comme pour un sondage, à condition d'interroger suffisamment de personnes.

Cet échantillon doit être représentatif : on doit tester beaucoup d'écoles et d'élèves (environ 160 écoles et 4600 élèves). Il faut des écoles officielles et libres, des différentes provinces,...

Dans tous les pays, le test est passé dans les mêmes conditions, mais bien sûr dans la langue d'enseignement du pays.

Les directions des écoles ne recevront que les résultats moyens des classes qui ont passé le test PIRLS, et ce ne sera pas avant 2023.

Dans PIRLS, la Belgique francophone (Wallonie et Bruxelles) a souvent de mauvais résultats.

Lors des éditions précédentes, il est exact que les résultats ont été plutôt moyens, mais cela peut changer.

C'est pour cette raison que le test PIRLS se répète tous les cinq ans, pour voir si le niveau monte, se maintient ou descend.

Depuis 2006, PIRLS montre que le niveau n'a pas baissé, contrairement à ce que certaines personnes affirment parfois sans preuve.

Les questions sont gardées top secrètes pour pouvoir être utilisées par la suite et voir si les élèves y répondent mieux ou moins bien que par le passé.

